COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 19 janvier 2007 (convocation du 8 janvier 2007)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Janvier Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Alain, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, MIIe COUTANCEAU Emilie, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MANGON Jacques, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

M. BANNEL J. Didier à M. MILLET Thierry (jusqu'à 10 h 10)

M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard

Mme DESSERTINE Laurence à M. MANGON Jacques (jusqu'à 10 h 15) Mme FAYET Véronique à M. GELLE Thierry (jusqu'à 09 h 55)

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe

M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard

M. SAINTE-MARIE Michel à M. ROUSSET Alain

M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude

M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien

Mme. BRUNET Françoise à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude M. MONCASSIN Alain à M. TOUZEAU Jean

M. CANIVENC René à M. QUERON Robert

M. CASTEX Régis à M. REBIERE André

Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. PUJO Colette

M. CAZENAVE Charles à Mme. DARCHE Michelle

M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita

Mme DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques

M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert

M. GRANET Michel à M. DAVID Alain

M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques

Mme LIMOUZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel

Mme NOEL Marie-Claude à M. HURMIC Pierre

Mme PARCELIER Muriel à M. LOTHAIRE Pierre (jusqu'à 10 h 15)

M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick

Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 19 janvier 2007

POLE OPERATIONNEL Direction Grands Travaux

N° 2007/0014

Marchés publics - BORDEAUX - Contrat d'agglomération et Programme des travaux concomitants du tramway - Aménagement du Pôle intermodal St Jean - Travaux de voirie, éclairage public, mobilier urbain, espaces verts, bâtiment, superstructures et aménagement des voies contiguës - Appels d'offres - Autorisation

Monsieur BRANA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le projet de Pôle intermodal St Jean à Bordeaux consiste notamment à réaménager les espaces publics en surface sur le site de la gare St Jean.

Une partie de ces travaux est financée dans le cadre d'une convention partenariale entre la Communauté urbaine et le Conseil Régional, le Conseil Général et la SNCF pour une valeur prévisionnelle de 8 423 438,81 € HT au niveau des études d'avant-projet (valeur économique juillet 2006). L'autre partie est financée dans le cadre du programme des travaux concomitants, pour un montant prévisionnel de 2 818 500 € HT (valeur économique juillet 2006).

Les travaux sont répartis, entre la maîtrise d'œuvre privée, soit le groupement BROCHET-LAJUS-PUEYO / Sabine HARISTOY/ CETAB INGENIERIE / L'OBSERVATOIRE 1, titulaire du marché n° 05188U relatif à la maîtrise d'œuvre de l'opération d'aménagement du pôle intermodal et la maîtrise d'œuvre publique.

Il est proposé de lancer deux procédures de consultation sous forme d'appel d'offres ouvert, en application notamment des articles 33 alinéa 3 et 57 à 59 du code des marchés publics, en vue de l'attribution des marchés de travaux qui seront réalisés d'une part sous maîtrise d'œuvre privée et d'autre part sous maîtrise d'œuvre publique.

Travaux sous maîtrise d'œuvre privée

Ces travaux consistent en l'aménagement des espaces publics ci-après, et la construction d'un bâtiment et de superstructures de type halles, ainsi que définis dans l'avant projet du maître d'œuvre privé.

- parvis arrivée et départ de la gare,
- espaces publics face au parvis départ,
- zone de régulation des bus y compris le bâtiment,
- rues St Vincent de Paul et Domerca Sud,
- place Casablanca.

Afin de respecter une certaine cohérence dans la mise en œuvre des travaux, tant en infrastructure qu'en bâtiment, les lots suivants on été définis, chacun donnant lieu à l'attribution d'un marché:

Infrastructures

Lot	Nature	Montant en € HT
Lot 1	Travaux d'infrastructures	3 848 136,81
Lot 2	Eclairage public	1 167 916,00
Lot 3	Mobilier urbain	229 200,00
Lot 4	Plantations	81 250,00
	Total	5 326 502.81

Bâtiment et superstructures

Lot	Nature	Montant en € HT
Lot 5	Clos couvert (gros œuvre, charpente métallique, couverture/étanchéïté, menuiseries extérieures, béton fibré à ultra haute performances)	1 476 115,00
Lot 6	Equipements techniques (chauffage, climatisation, ventilation, plomberie, sanitaire, électricité, ascenseur)	171 850,00
Lot 7	Second œuvre (peinture,carrelage, serrurerie, plâtrerie, sol souple, menuiserie bois)	146 900,00
	Total	1 794 865,00

Le coût global de ces travaux est estimé à 7 121 367,81 € HT soit 8 517 155,90 € TTC.

Afin de faciliter la coordination des travaux, les lots 5, 6 et 7 regroupent les opérateurs économiques dont les technicités permettent une exécution cohérente et efficace des travaux.

Dans le cadre du lot 6 – équipements techniques - il est proposé une option portant sur une installation de chauffage électrique.

Les lots infrastructures s'inscrivent dans un délai d'exécution d'ensemble fixé à 18 mois maximum et ceux du bâtiment dans un délai d'exécution d'ensemble fixé à 12 mois maximum.

Travaux sous maîtrise d'œuvre publique :

Les travaux consistent :

- en l'aménagement de la rue Terres de Borde, de la rue Domercq Nord et du cours de la Marne
- en la réalisation du carrefour giratoire du Pont du Guit

Un marché unique sera attribué, ces travaux de voirie constituant, au regard du bordereau des prix unitaires, un ensemble homogène et indissociable qu'un opérateur économique, qualifié en la matière, répondant habituellement à ce type de consultation est en mesure de réaliser seul.

Ces travaux, qui ne comprennent pas les signalisations verticales et horizontales, sont estimés à 2 057 600 € HT soit 2 460 889,60 € TTC et seront réalisés dans délai maximum de 22 mois.

Les dépenses globalement estimées à 9 178 967,81 € HT soit 10 978 045,50 € TTC seront imputées, dans le cadre du budget des exercices considérés :

- Chapitre 23 Compte 2315 Fonction 8220 CRB D320 Programmes TAB01, Pôle intermodal St Jean
- Chapitre 23 Compte 2315 Fonction 8220 CRB O400 Programme VJA Travaux concomitants de ceux du tramway

Compte tenu du montant global des travaux les appels d'offres seront lancés au niveau européen.

En application des dispositions des articles L2121.12 et L2121.13 du C.G.C.T., les documents de la consultation sont tenus à la disposition des Conseillers Communautaires qui peuvent venir les consulter à la direction Centrale des achats et marchés (13ème étage).

Ainsi nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner les documents de consultation et autoriser Monsieur le Président :

- à lancer les mises en concurrence sous forme d'appels d'offres ouverts, en application, notamment, des articles 33 alinéa 3, et 57 à 59 du code des Marchés Publics.
- à signer les marchés à intervenir avec les opérateurs économiques qui auront émis les propositions économiquement les plus avantageuses en réponse aux appels d'offres ouverts, et en cas d'insuccès de l'un ou l'autre de ces appels d'offres, à procéder à la recherche d'autres opérateurs économiques soit par voie de nouvel appel d'offres sur la base d'un ou de dossiers éventuellement adaptés au contexte de la concurrence, ou modifiés, en application de l'article 59 du Code des Marchés Publics, soit par marché(s) négocié(s) conformément aux dispositions de l'article 35-I.1^{er} alinéa du dit code.
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 janvier 2007,

Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 30 JANVIER 2007 M. PIERRE BRANA